



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS À LA XVII CONFÉRENCE INTERNATIONALE
ORGANISÉE PAR LE CONSEIL PONTIFICAL POUR LA
PASTORALE DES SERVICES DE LA SANTÉ**

Jeudi 7 novembre 2002

*Vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,
Très chers frères et soeurs!*

1. Je suis heureux de vous rencontrer à l'occasion de la XVII Conférence internationale promue par le Conseil pontifical pour la Pastorale des Services de la Santé.

J'adresse à chacun d'entre vous mon salut cordial. Ma pensée va en particulier à Mgr Javier Lozano Barragán, Président du Conseil pontifical pour la Pastorale des Services de la Santé, que je remercie des paroles cordiales à travers lesquelles il s'est fait l'interprète des sentiments de tous et a illustré les finalités du Congrès. Je suis heureux que votre dicastère accomplisse cette initiative qui constitue un moment important d'approfondissement, de confrontation et de dialogue entre le milieu ecclésial et le milieu civil, en vue d'une finalité prioritaire comme celle de la santé.

Le thème de la Conférence actuelle - "*L'identité des institutions médicales catholiques*" - est d'une grande importance pour la vie et la mission de l'Eglise. En effet, en accomplissant l'oeuvre d'évangélisation, elle a toujours associé l'assistance et le soin des malades, au cours des siècles, à la prédication de la Bonne Nouvelle (cf. Motu Proprio *Dolentium hominum*, n. 1).

2. En suivant de près les enseignements du Christ, Médecin divin, certains des saints de la charité et de l'hospitalité, tels que saint Camille de Lellis, saint Jean de Dieu, ou saint Vincent de Paul ont donné vie à des hospices pour l'hospitalisation et les soins, anticipant ce qui devait devenir les

hôpitaux modernes. Le réseau des institutions socio-médicales catholiques s'est donc constitué comme une réponse de solidarité et de charité de l'Eglise au mandat du Seigneur, qui envoya les Douze *annoncer le Royaume de Dieu et guérir les malades* (cf. *Lc 9, 6*).

Dans cette perspective, je vous remercie pour les efforts que vous accomplissez pour donner un nouvel élan à la *Confederatio internationalis catholicorum hospitalium*, organisme précieux visant à répondre toujours mieux aux nombreuses questions qui interpellent tous ceux qui oeuvrent dans le monde de la santé sur divers fronts. J'encourage donc le Conseil pontifical pour la Pastorale des Services de la Santé à soutenir les efforts mis en acte par la Confédération, afin que le service de charité accompli par les hôpitaux catholiques s'inspire constamment de l'Evangile.

3. Pour comprendre véritablement l'*identité de ces institutions médicales*, il faut aller au coeur de ce qui constitue l'Eglise, où la loi suprême est l'amour. Les institutions catholiques de santé deviennent ainsi un témoignage privilégié de la charité du Bon Samaritain car, en soignant les malades, nous accomplissons la volonté du Seigneur et nous contribuons à la réalisation du Royaume de Dieu. De cette façon, elles expriment leur véritable identité ecclésiale.

Il est donc nécessaire de reconsidérer de ce point de vue "le rôle des hôpitaux, des cliniques et des maisons de soin: leur véritable identité n'est pas seulement celle d'institutions où l'on s'occupe des malades ou des mourants, mais avant tout celle de milieux où la douleur, la souffrance et la mort sont reconnues et interprétées dans leur sens proprement humain et spécifiquement chrétien. D'une façon spéciale, cette identité doit apparaître clairement et efficacement dans les instituts dépendant de religieux ou liés en quelque autre manière à l'Eglise" (Lett. enc. *Evangelium vitae*, n. 88).

4. Dans la Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, en me référant aux nombreux besoins qui, à notre époque, interpellent la sensibilité chrétienne, j'ai rappelé également *ceux qui manquent des soins médicaux les plus élémentaires* (cf. n. 50). L'Eglise se tourne vers ces frères et soeurs avec une sollicitude particulière, s'inspirant d'une nouvelle "imagination de la charité" (cf. *ibid.*).

Je souhaite que les institutions médicales catholiques et les institutions publiques puissent collaborer de façon efficace, unies par le désir commun de servir l'homme, en particulier le plus faible ou n'ayant pas de garantie sociale.

Très chers amis, avec ces souhaits, je vous confie tous à la protection maternelle de la Vierge Marie, *Salus Infirmorum*, tandis que, vous souhaitant tout le bien possible pour votre service ecclésial et pour votre activité professionnelle, je vous donne de tout coeur, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, une Bénédiction apostolique particulière.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana